

Jardin Lalanne : pourquoi vouloir le supprimer ?

(extrait de la Lettre d'Accomplir n°21, octobre 2005)

Une soixantaine de personnes ont participé à la réunion que nous avons organisé le 8/10, en partenariat avec Un petit monde, sur le devenir du Jardin des Halles et du Jardin Lalanne. Parmi les élus invités, Yves Contassot, adjoint du maire de Paris chargé des espaces verts, Jacques Boutault, maire du 2^{ème}, et Martine Billard, députée de Paris Centre, étaient présents. Le compte rendu complet sera disponible prochainement sur notre site.

Y. Contassot a renouvelé l'engagement selon lequel l'espace végétalisé de l'ensemble du Jardin des Halles serait plus important après les travaux qu'avant. En revanche, son discours sur le Jardin Lalanne nous a paru très surprenant.

A aucun moment il n'a contesté le très grand succès du Jardin Lalanne auprès des enfants qui le fréquentent. Il a soulevé le problème de la sécurité, mais la commission de sécurité vérifie chaque année le jardin, et en vingt ans de fonctionnement, on ne déplore qu'un léger accident, subi par une animatrice. Un participant a demandé si des projets de construction étaient prévus sur son emplacement : M. Contassot a certifié que non. Cet emplacement devrait-il servir pour créer de nouvelles sorties du métro ? Pas davantage.

Les principaux arguments qu'il a invoqués sont une fréquentation qu'il juge insuffisante, un entretien coûteux, le fait que le jardin soit réservé à une tranche d'âge, que certains parents l'utilisent comme une garderie, que le jardin soit payant alors qu'il souhaite rendre gratuits tous les jardins de la Ville.

A tous ces arguments, on peut apporter des solutions en termes de gestion et de communication. Le jardin Lalanne est déjà ouvert aux enfants de tout âge et à leurs parents le samedi matin ; il pourrait en être de même à d'autres plages horaires. Développer des projets pédagogiques permettrait que non seulement des centres de loisirs, mais des classes puissent venir en journée et ainsi augmenter la fréquentation. Si le caractère payant de l'entrée est gênant, on pourrait rattacher le Jardin à une deuxième tutelle, celle de la Jeunesse et des Sports ; les tarifs pourraient être modulés comme dans les gymnases, en fonction des horaires et des types d'usagers. Quant au coût de cet équipement, il pourrait paraître élevé si le Jardin Lalanne se situait dans une zone peu fréquentée, mais placé comme il l'est, juste au-dessus de la gare RER, il est très facilement accessible à tous les petits Parisiens et Franciliens.

La raison que M. Contassot n'a pas évoquée et que nous suspectons fortement, est tout simplement que **le Jardin Lalanne gêne parce qu'il se situe au pied du futur bâtiment du Carreau : peut-être nos édiles souhaiteraient-ils faire « place nette » à cet endroit ?**

Nous avons cependant du mal à imaginer que le Maire de Paris, qui nous a toujours promis qu'il traiterait notre quartier avec *douceur*, veuille priver nos enfants et l'ensemble des petits Parisiens d'un jardin aussi exceptionnel seulement pour une question d'image du futur Carreau, et en prenant prétexte de quelques problèmes d'organisation et de fréquentation pourtant faciles à résoudre.

Nous allons saisir l'occasion de son bilan de mandature pour l'interroger à ce sujet (**mercredi 19 octobre, 18h45 au gymnase Berlioux**).